






VIE ETUDIANTE IFPEK


INTERVENTIONS EXTÉRIEURES EN MILIEU SPORTIF

Interventions programmées


 Interventions dans des clubs professionnels ou des pôles France dans le cadre de la formation initiale des étudiants.

 Interventions sur des manifestations sportives de masse dans le cadre d'une politique partenariale de l'IFPEK: Tout Rennes Court / Marathon Vert.


 **Cadre d'intervention et conventionnement :**
Le programme, la coordination des interventions et le lien avec la structure sont assurés par le formateur référent de l'UE en accord avec son responsable pédagogique. Les conventions sont gérées par le service des stages de l'IFPEK.


 Le cahier des charges et les relations contractuelles avec l'organisateur sont gérés par le coordinateur de la vie étudiante. Il fait le lien en interne avec les services, les formateurs et les responsables pédagogiques pour l'organisation fonctionnelle et logistique des interventions.

Interventions ponctuelles

 Interventions ponctuelles lors de grands championnats à finalité nationale ou internationale organisés par des fédérations sportives ou universitaire.

 Interventions d'étudiants bénévoles sur d'autres événements sportifs ou culturels à fort rayonnement régional ou national.

 **Cadre d'intervention et conventionnement :**
Le cahier des charges et les relations contractuelles avec l'organisateur sont gérés par le coordinateur de la vie étudiante. Il fait le lien en interne avec les services, les formateurs et les responsables pédagogiques pour l'organisation fonctionnelle et logistique des interventions.

 Les étudiants peuvent participer à différents événements sportifs ou culturels dans le cadre des activités de leur association étudiante agréée (BDE). Une convention doit être établie avec l'organisateur précisant la nature des interventions, le professionnel référent de l'encadrement des étudiants, et les conditions d'assurance en responsabilité civile professionnelle. L'IFPEK doit être tenue informé de ces participations et de la liste nominative des étudiants engagés.

Info et contact

Marc RAISKY
Coordination vie étudiante et universitaire
Tel : 02.99.33.62.62
e-mail : vie.étudiante@ifpek.org